



L'impact du Congé individuel de formation

Troisième évaluation nationale

SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE
PAR **OPINION WAY** ET ANALYSÉE PAR LE CABINET
AMBROISE BOUTEILLE SUR LES PARCOURS ACHÉVÉS
AYANT ACHÉVÉ LEUR CIF
ENTRE LE 2^E SEMESTRE 2012 ET LE 1^E SEMESTRE 2013

Décembre 2014

Préambule	1
Le contexte.....	2
Les objectifs	2
La méthode	2
Le profil des bénéficiaires du CIF	3
Le CIF confirme une nouvelle fois qu'il est un puissant vecteur de changement professionnel, même dans un contexte moins favorable à l'emploi	4
Des atouts en termes d'employabilité pour les CDD et les intérimaires	4
Une transition professionnelle sécurisée	4
Des changements un peu moins fréquents	5
... mais une satisfaction toujours très forte quant aux changements obtenus	5
La reconnaissance par le diplôme	6
souhait de renforcement de l'employabilité et de mobilité professionnelle	6
L'accompagnement des FONGECIF : une mission centrée sur l'individu et son projet.....	7
Une satisfaction globale élevée qui se confirme une nouvelle fois.....	7
L'accueil et l'information : une première étape active et efficace	7
Le conseil et le suivi : une aide concrète à la construction du projet professionnel	7

Préambule

Cette 3^e évaluation nationale des impacts du CIF confirme à nouveau les excellents résultats de ce dispositif sur les évolutions professionnelles qu'il permet de réaliser. Ainsi il apporte toujours des résultats remarquables sur l'ensemble des indicateurs, et notamment l'accès à la certification, le soutien aux publics les moins qualifiés, le développement de l'employabilité, etc. Il apporte toujours une satisfaction très élevée aux bénéficiaires, qui jugent comme pour les précédentes enquêtes, accéder très majoritairement aux objectifs poursuivis.

Cependant certaines évolutions, dans un contexte économique et d'emploi très difficile, sont à remarquer : les bénéficiaires sont davantage des jeunes, une population particulièrement touchée par le chômage ; ils sont bien davantage qu'auparavant à faible niveau de qualification, marquant ici une priorité importante des partenaires sociaux. Les bénéficiaires améliorent toujours leur employabilité, cependant ceux précédemment en CDD ont un peu moins de facilité à trouver un CDI un an après le CIF. Les changements lourds (de profession ou d'entreprise) sont légèrement moins fréquents, alors que la mobilité interne progresse. Pour autant la satisfaction des bénéficiaires quant aux changements reste stable. Le taux de réussite aux examens s'améliore encore, marquant la motivation des bénéficiaires dans ce contexte difficile.

Cette 3^e enquête confirme par ailleurs l'importance du rôle des Fongecif dans l'accompagnement des bénéficiaires. Les recours aux services d'accueil-information progressent significativement, notamment par Internet et en face-à-face. En matière de conseil et de suivi, l'entretien individuel, tant au téléphone en face-à-face, s'est considérablement développé, et la satisfaction de même. Ce constat est très encourageant pour le défi à relever en matière de Conseil en Evolution Professionnelle induit par la réforme de la formation professionnelle de 2014. Les Fongecif vont pouvoir déployer ce nouveau service à valeur ajoutée en s'appuyant sur leurs acquis importants en la matière, reconnu par les bénéficiaires eux-mêmes.

Pierre POSSEME

Président du FPSPP

DOMINIQUE SCHOTT

Vice-président du FPSPP

Le contexte

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau des FONGECIF et du FAF TT, le Fond Paritaire a renouvelé en 2014 son étude mesurant l'impact du Congé Individuel de Formation sur l'évolution professionnelle des bénéficiaires de ce dispositif. Cette troisième évaluation nationale (ici dénommée Enquête C) ayant trait aux parcours achevés entre le 1er juin 2012 et 31 mai 2013, permet ainsi d'analyser les tendances d'évolution depuis les enquêtes précédentes, portant sur les parcours achevés en 2009 (Enquête A) et ceux achevés en 2010 (Enquête B).

Les objectifs

L'évaluation concerne à la fois les effets de l'action sur les bénéficiaires un an après leur formation et leur accompagnement par les FONGECIF et le FAF TT. Elle permet d'apprécier la valeur ajoutée du Congé Individuel de Formation et de l'aide apportée à la construction des projets professionnels par le réseau des FONGECIF et du FAF TT. Il importe notamment de montrer que les sommes investies dans ces dispositifs sont justifiées par un véritable impact sur l'évolution professionnelle de leurs bénéficiaires. Enfin, cette nouvelle évaluation permet d'analyser les premières tendances d'évolution des impacts du CIF.

La méthode

Les partenaires sociaux ont confié à des professionnels :

- l'élaboration du questionnaire sur la base d'un travail préalable interne au sein du réseau et la conduite méthodologique du projet (Ambroise Bouteille et Associés).
- l'administration de l'enquête et le traitement brut des données (OpinionWay).

Il convient de noter un excellent taux de réponse qui garantit la fiabilité des résultats, principalement obtenu via une administration en ligne du questionnaire : 10 742 personnes ont répondu à ce questionnaire (soit 45% des personnes destinataires de l'enquête).

Le Congé Individuel de Formation (CIF) permet à tout salarié en contrat de travail à durée indéterminée (CIF-CDI), en contrat de travail temporaire (CIF Intérimaire), ainsi qu'à tout salarié titulaire ou demandeur d'emploi ancien titulaire d'un contrat de travail à durée déterminée (CIF-CDD), et sous certaines conditions, de suivre, à son initiative et à titre individuel, une formation de son choix.

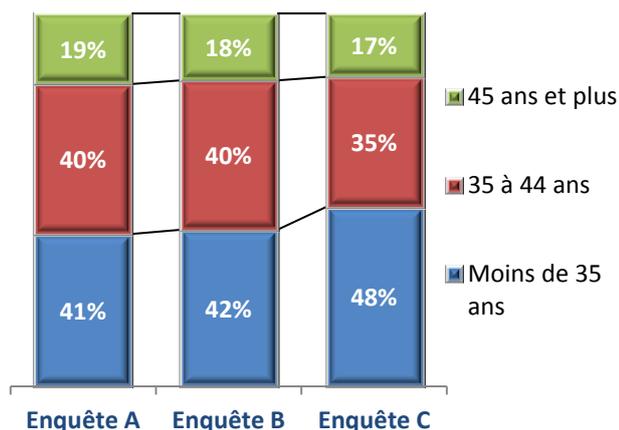
FONGECIF : Fonds de gestion du Congé Individuel de Formation

FAF TT : Fonds d'assurance formation du travail temporaire

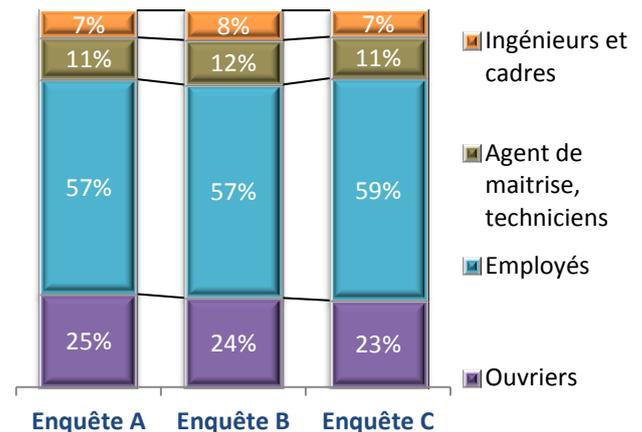
Le profil des bénéficiaires du CIF

La légère majorité des hommes constatée lors des précédentes enquêtes se confirme : **54%** d'hommes (Enquête B : 51%) et **49%** de femmes (Enquête B : 49%), mais **les femmes ont un taux de recours au CIF supérieur à celui des hommes** si on se réfère à leur poids dans les effectifs salariés (38%)

Le poids des jeunes progresse significativement : près de la moitié des bénéficiaires à maintenant moins de 35 ans

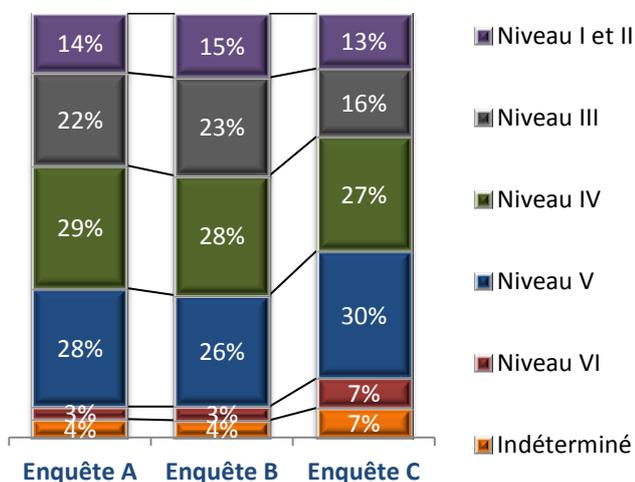


2 tiers des bénéficiaires sont ouvriers ou employés



* source fichiers des Fongecif

Le CIF est d'abord destiné aux salariés faiblement qualifiés, dont la part progresse fortement



La proportion d'ouvriers et d'employés s'élève à 82% tous types de CIF confondus

Cependant, la part des employés croît légèrement alors que celle des cadres, agent de maîtrise, technicien et ouvriers décroît.

Rappel de la classification française des niveaux de formation :

- Niveau IV, équivalent au baccalauréat ou au brevet professionnel
- Niveau V, équivalent au BEP ou au CAP
- Niveau V bis, formation courte d'une durée maximum d'un an (sortie avant l'année terminale du second cycle court)
- Niveau VI, pas de formation au-delà de la fin de la scolarité obligatoire

- La part des jeunes a progressé, et celle des seniors s'est maintenue

Le CIF concerne prioritairement les ouvriers et les employés (82%).

Il s'adresse en premier lieu aux salariés faiblement qualifiés (64% sont de niveau VI, V ou IV), dont la proportion s'accroît nettement.

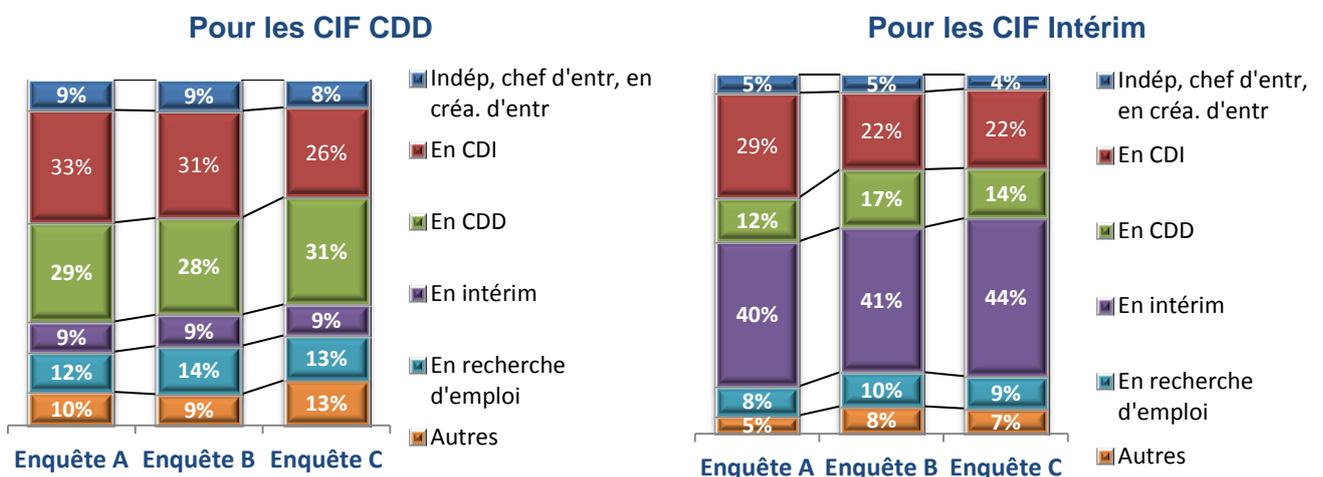
Ce dispositif répond ainsi toujours aux objectifs visés par les partenaires sociaux et exprimés dans l'Accord National Interprofessionnel de 2009.

Le CIF confirme une nouvelle fois qu'il est un puissant vecteur de changement professionnel, même dans un contexte moins favorable à l'emploi

Des atouts en termes d'employabilité pour les CDD et les intérimaires

Les personnes ayant bénéficié d'un CIF après un CDD (ici dénommés CIF CDD) ou dans le cadre d'un contrat de travail temporaire (« CIF Intérim ») accèdent en proportion importante à un CDI un an après leur formation, mais ce type de transition semble être un peu plus difficile dans le contexte actuel après un CIF CDD (26%). Malgré le durcissement du contexte économique, la part des bénéficiaires (CIF CDD et CIF Intérim) en emploi se maintient à un niveau très élevé (respectivement 74 % et 84 %).

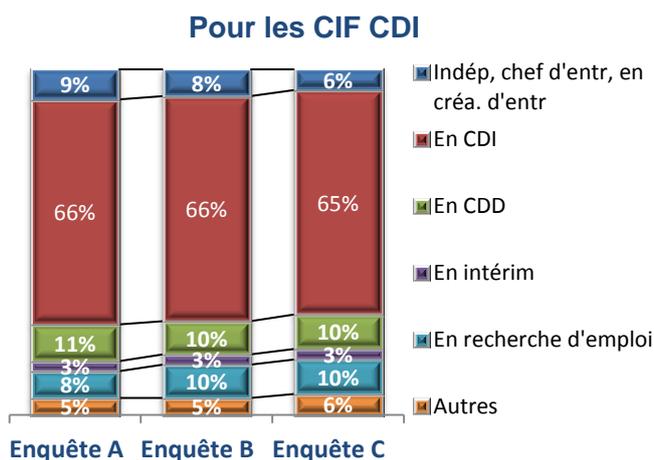
La situation professionnelle un an après la fin du CIF



Une proportion importante de créateurs d'entreprise, un an après leur formation mais qui a tendance à diminuer dans un contexte économique difficile :

- 6% des CIF CDI (contre 8% lors l'enquête B)
- 7% des CIF CDD (contre 8%)
- 4% des CIF Intérim (contre 5%)

Une transition professionnelle sécurisée

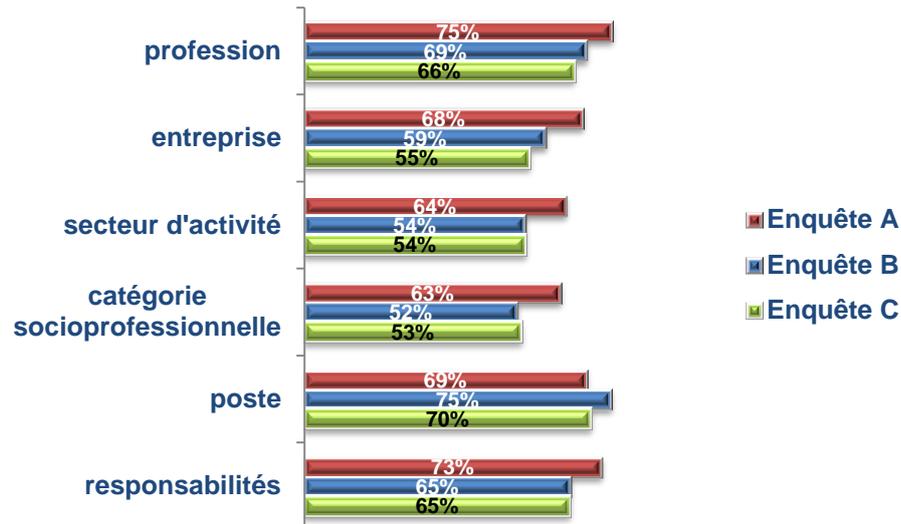


Les personnes ayant bénéficié d'un CIF alors qu'elles étaient en CDI (CIF CDI) restent pour 83% (contre 84% lors de l'enquête B) d'entre-elles en situation d'emploi un an après la fin de leur formation. Quel que soit le changement opéré dans leurs parcours, elles restent pour 71% d'entre-elles dans des situations contractuelles très favorables (CDI ou entrepreneuriat). Pour les autres, il s'agit probablement d'une situation transitoire vers leur objectif professionnel.

Des changements un peu moins fréquents

Dans un contexte moins favorable à l'emploi et par conséquent à la mobilité professionnelle, les changements de situations de plus grandes ampleurs (profession et entreprise) à l'issue du CIF semblent plus difficiles à s'amorcer. Mais la mobilité interne se développe (évolutions de poste et de CSP).

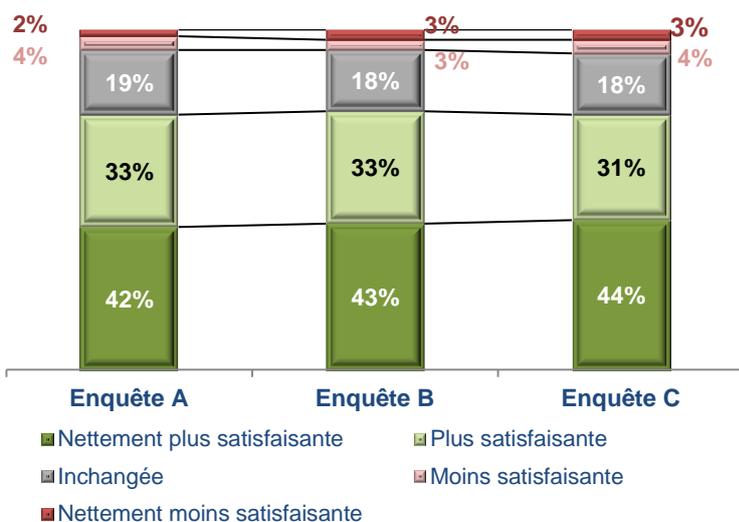
un an après le CIF, les bénéficiaires ont changé de :



... mais une satisfaction toujours très forte quant aux changements obtenus

Le niveau de satisfaction globale sur la situation professionnelle un an après le CIF demeure très favorable : 75% dont 44% de « très satisfaisant ».

La situation professionnelle un an après le CIF est...



67% occupent une fonction en lien avec la formation suivie un an après la fin du CIF (64% des CIF CDI, 76% des CIF CDD et 77% des CIF Intérim).

● Dans un contexte économique toujours plus difficile, les évolutions professionnelles engagées sont légèrement moins fréquentes mais satisfont les bénéficiaires. Le CIF reste un puissant vecteur de changement, tout particulièrement sur les professions (66%) et les responsabilités (65%).

Le CIF permet ainsi à 67% des bénéficiaires d'exercer une fonction en lien avec la formation qu'ils ont suivie, un résultat qui se maintient dans le temps et qui montre que l'investissement formation est productif.

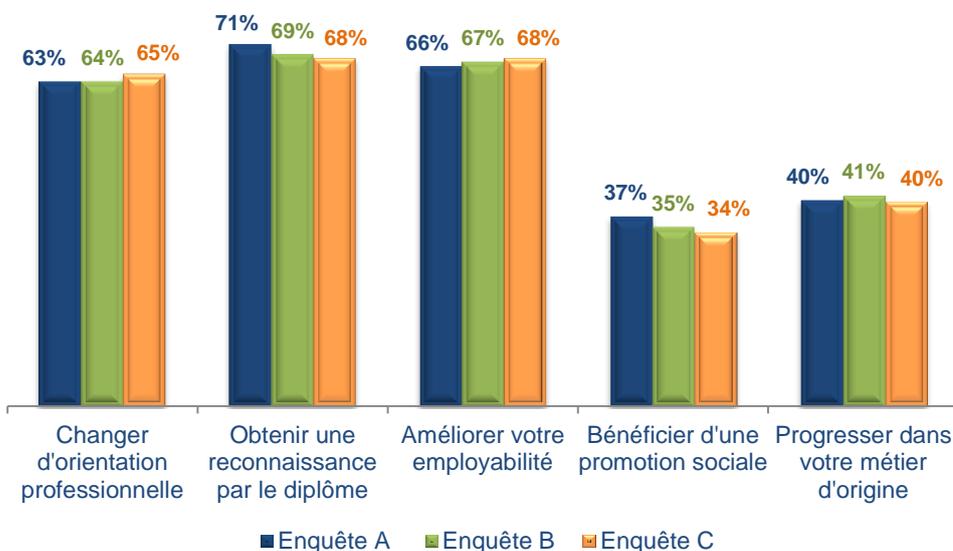
La reconnaissance par le diplôme

La proportion des formations suivies qui se concluent par un examen se stabilisent à un niveau très élevé (93%) : diplôme, titre, certificats de qualification professionnelle. La reconnaissance qu'offrent ces certifications est déterminante dans le choix de la formation qui vise souvent une première qualification professionnelle ou une reconversion. Le CIF représente la seconde chance d'accès à une qualification reconnue, pour une population dont la formation d'origine est majoritairement de niveaux IV et inférieurs.

95%, un taux de réussite exceptionnel aux examens, qui s'est encore amélioré (respectivement 92% et 93% lors des enquêtes A et B). Ce taux de réussite élevé, très supérieur aux 2 autres canaux, témoigne de l'engagement fort des salariés dans leur projet.

souhait de renforcement de l'employabilité et de mobilité professionnelle

Des objectifs toujours largement atteints :



Des objectifs largement atteints

Le CIF est un investissement déterminant pour la réussite du projet professionnel. Il répond largement aux attentes exprimées par les bénéficiaires. Il facilite notamment la reconversion professionnelle et développe l'employabilité. Quand il n'est pas atteint un an après la fin de la formation, l'objectif n'est pas pour autant abandonné : 70% des bénéficiaires poursuivent toujours leur projet professionnel.

- Le CIF continue répondre aux objectifs des bénéficiaires.

Le CIF participe activement aux politiques de l'emploi. Il atteint les objectifs qui lui sont fixés : mobilité professionnelle, employabilité, ascension sociale, création et reprise d'entreprise... L'investissement financier et personnel qu'il représente doit être envisagé sur un parcours de vie professionnelle. C'est par définition un dispositif tourné vers les salariés ayant un besoin de qualification, une fois dans leur carrière.

Le CIF peut être considéré comme un outil de la seconde chance vers la qualification, la sécurisation des parcours et l'ouverture durable à l'emploi.

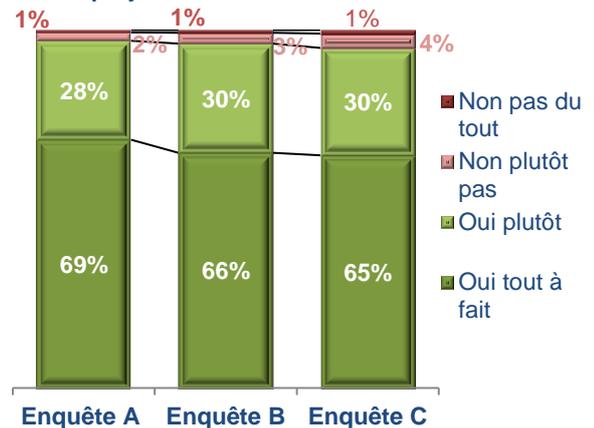
L'accompagnement des FONGECIF : une mission centrée sur l'individu et son projet

Une satisfaction globale élevée qui se confirme une nouvelle fois

Les FONGECIF et le FAF TT ont développé une offre de services complète, en constante progression, dont l'enjeu est d'accompagner les trajectoires et les transitions professionnelles. Ils accueillent, renseignent, conseillent et accompagnent des hommes et des femmes dans leurs parcours, pour les aider à concrétiser leurs projets individuels.

Grâce à ces acquis importants, ces organismes mettent en place aujourd'hui le Conseil en Evolution Professionnelle, issu, de la réforme du 5 mars 2014. Le CEP renforcera encore la performance de ce service individualisé, pour une construction réaliste et pertinente des projets des demandeurs.

Satisfaction des bénéficiaires à l'égard de l'aide apportée par les FONGECIF (FAF TT) pour réaliser votre projet :



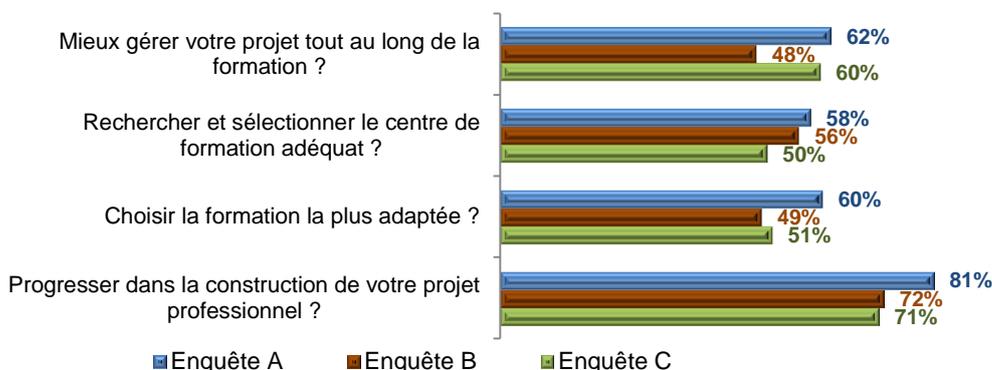
L'accueil et l'information : une première étape active et efficace

Les bénéficiaires ont globalement de plus en plus recours aux services d' « accueil et d'information », avec notamment des progressions très fortes du recours aux sites internet (83 %), à l'accueil physique (80 %) et aux réunions collectives (61 %). Cependant l'accueil téléphonique reste le principal service utilisé (93%).

Le conseil et le suivi : une aide concrète à la construction du projet professionnel

Une très forte progression du recours aux entretiens *individuels* : 75% en face à face (contre 57% lors de l'enquête B) et 64% par téléphone (contre 52% lors de l'enquête B). Viennent ensuite les ateliers projet (27%).

Les bénéficiaires estiment que les services les ont aidés à :



Un taux de satisfaction qui demeure exceptionnel

94% pour l'accueil et l'information,

91% pour le conseil et le suivi (les très satisfaits ont encore progressé)

94% pour la gestion administrative et financière des dossiers

● Malgré un contexte économique moins favorable à la mobilité professionnelle, les bénéficiaires expriment un haut niveau de satisfaction à l'égard des services fournis.

Pour les bénéficiaires, ces services sont déterminants dans la réussite de leur projet, que ce soit dans l'orientation ou dans la construction de leur parcours professionnel.